

L'accréditation comme outil au service des politiques publiques

A l'occasion de la **9^{ème} édition de la Journée Mondiale de l'Accréditation**, placée cette année sous le signe de la **plus-value apportée par l'accréditation aux politiques publiques**, le Comité français d'accréditation (Cofrac) vous convie à **un point presse le mardi 14 juin à 10h30**.

Si depuis le début l'accréditation s'est développée à la fois dans le domaine volontaire et réglementaire, force est de constater que depuis plusieurs années l'accréditation à caractère réglementaire a, notamment en France, le vent en poupe. La raison en est simple : les pouvoirs publics délèguent à des organismes, qu'ils agréent ou notifient, un certain nombre de contrôles nécessaires pour garantir la sécurité des biens et des personnes. Ils confient alors à l'organisme d'accréditation le soin d'évaluer et d'attester les compétences de ces organismes.

Tourisme, sécurité routière, transition énergétique, traçabilité agroalimentaire ou encore santé et sécurité au travail... : le programme complet vous sera dévoilé le 20 mai. Réservez dès à présent la date du 14 juin 2016 !

La Journée Mondiale de l'Accréditation

Initiative internationale créée conjointement par International Accreditation Forum (IAF) et International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) - les deux organisations mondiales d'accréditeurs dont le Cofrac est membre et signataire des accords de reconnaissance mutuelle - la Journée Mondiale de l'Accréditation valorise l'importance de l'accréditation et permet, chaque année, de démontrer son application dans un domaine donné. Après la santé et l'action sociale en 2015, l'accréditation comme outil au service des politiques publiques constitue le thème retenu en 2016.

L'accréditation et le Cofrac

Démarche volontaire ou réglementaire, l'accréditation consiste à évaluer et reconnaître la compétence technique ainsi que l'impartialité des organismes d'évaluation de la conformité, qui vérifient que des produits, services, systèmes et personnels répondent à des exigences spécifiées.

Elle s'adresse aux laboratoires d'essais et d'étalonnages, aux organismes de vérification, aux organisateurs de comparaisons interlaboratoires et producteurs de matériaux de référence, aux laboratoires de biologie médicale, et aux organismes d'inspection, de certification ou de qualification. En contribuant à l'amélioration continue des contrôles ainsi que de la qualité des produits et des services



Save the Date
Paris, le 26 avril 2016

mis sur le marché, l'accréditation renforce la confiance tout en constituant un atout différenciateur pour les entités qui y ont recours.

Organisme à but non lucratif créée en 1994, le Comité français d'accréditation – Cofrac – a été désigné en 2008 comme instance nationale d'accréditation, véritable reconnaissance de l'accréditation comme activité d'intérêt général. Dans un souci d'indépendance et d'impartialité, tous les intérêts qui y sont liés sont représentés au sein des instances de décision.

Grâce à l'expertise de plus de 150 collaborateurs et d'un réseau de plus de 1 500 évaluateurs et experts techniques, le Cofrac poursuit son développement et renforce en permanence ses équipes pour assurer un meilleur service à ses clients. Organisé autour de quatre sections – Certifications, Inspection, Laboratoires et Santé Humaine –, le Cofrac fait face à la croissance continue des demandes d'accréditation. Le cap des 3 500 accréditations et missions connexes a été atteint, fin 2015, tous secteurs confondus.

Le Cofrac est signataire d'accords multilatéraux, faisant bénéficier l'accréditation française d'une reconnaissance dans plus de 80 pays et favorisant ainsi la libre circulation des produits et services.

Contacts :

Sébastien Laborde, Directeur du service Communication/Promotion
sebastien.laborde@cofrac.fr – Tél. : +33 (0)1 44 68 82 66
Yaëlle Charbit, Chargée de communication/Promotion
yaelle.charbit@cofrac.fr – Tél. : +33 (0)1 44 68 53 18

Retrouvez-nous sur : www.cofrac.fr - www.linkedin.com/company/cofrac